

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1982)

Heft: 2: En vue des élections cantonales

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

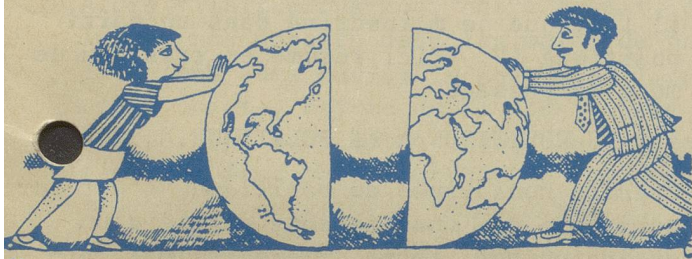
Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- En vue des élections cantonales -

BULLETIN D'INFORMATION DU BUREAU DE LA CONDITION FÉMININE (BCF) DE LA RÉPUBLIQUE
ET CANTON DU JURA - 3, RUE DES MARRONNIERS - 2800 DELÉMONT

UN AUTRE REGARD SUR LA POLITIQUE



Trois malentendus :

1. La politique est considérée comme une fin en soi, exigeant essentiellement des qualités "masculines" pour un fonctionnement rationnel !
NON la politique n'est pas une fin en soi, mais un moyen de rendre notre terre habitable et notre vie digne d'être vécue. Ainsi comprise, la politique ne pourrait se passer des femmes !
2. La femme qui veut faire de la politique doit s'intégrer dans les rôles existants; elle doit s'y frayer un chemin tout comme les hommes avec les mêmes moyens !
NON nous devons précisément renoncer à l'usage des mêmes moyens si nous voulons mettre fin à la polarisation de notre société.
3. Si l'on accepte les femmes dans la politique, elles doivent, il va de soi, se limiter à des domaines "typiquement féminins" tels que les problèmes de type sociaux...
NON car nous ne ferions que cimenter les structures actuelles !

D'après Leni Robert-Bächtold,
députée, Berne.

(citation tirée de l'Agenda de la
Femme suisse 1982).

POUR OFFRIR DE NOUVELLES VALEURS

Le Bureau de la condition féminine a été voulu et institué pour améliorer la condition des femmes, favoriser leur accès à tous les degrés de responsabilité et éliminer les discriminations dont elles peuvent faire l'objet.

La condition féminine, c'est à la fois tout ce qui rassemble les hommes et les femmes, ce qu'ils partagent et les fait "êtres humains" et à la fois ce qui les distingue, les sépare, les fait "femmes" et "hommes". Un combat pour l'amélioration de la condition féminine va donc de pair avec un combat pour l'amélioration de la condition humaine. Ce n'est jamais un combat "contre" mais un combat "pour"!

Le féminisme auquel nous appartenons plonge ses racines dans un idéal de justice qui veut l'égalité des droits entre hommes et femmes et le respect des différences entre hommes et femmes. C'est l'égalité pour ce qui les rassemble et le respect, la reconnaissance de ce qui les distingue. Cette notion de la justice est difficile car à trop vouloir l'égalité nous risquons l'uniformisation; à trop accentuer les différences, nous risquons les inégalités et l'atrophie sociales. A faire entrer les femmes dans un rôle strict et unique, on a réduit de moitié les acteurs de l'Histoire. La seule façon d'éviter ces deux pièges est de confirmer la liberté de chaque individu, dans l'égalité des droits et le respect de ses choix.